



HAL
open science

Les parlers du Croissant en Haute-Vienne

Maximilien Guérin, Nicolas Quint, Guylaine Brun-Trigaud

► **To cite this version:**

Maximilien Guérin, Nicolas Quint, Guylaine Brun-Trigaud. Les parlers du Croissant en Haute-Vienne. Archives en Limousin, 2023, 56, pp.76-84. <halshs-04740869>

HAL Id: halshs-04740869

<https://shs.hal.science/halshs-04740869v1>

Submitted on 17 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Les parlers du Croissant en Haute-Vienne

Maximilien Guérin
Université de Lille, STL (UMR 8163)

Nicolas Quint
LLACAN (UMR 8135 - CNRS / EPHE / INALCO)

Guylaine Brun-Trigaud
CNRS, BCL (UMR 7320)

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, dans trente communes du nord du département de la Haute-Vienne, la majorité de la population a utilisé comme langue quotidienne des parlers se rattachant à la zone du Croissant linguistique, caractérisée par la coexistence de traits typiques de l'oc et de l'oïl. Ces parlers croissantins de Haute-Vienne, aujourd'hui menacés de disparition, restent encore largement méconnus de la communauté scientifique comme du grand public. Le présent article a pour but de faire le point sur cette partie originale du patrimoine linguistique haut-viennois.

L'objectif de cet article est de fournir une présentation synthétique des parlers du Croissant en Haute-Vienne. Dans une première partie, nous ferons le point sur le Croissant linguistique. Ensuite, nous présenterons la Basse-Marche et les communes concernées par notre étude. Puis nous étudierons la situation démographique de cette aire. Après un bref état de l'art, nous présenterons les parlers croissantins de Haute-Vienne, en en proposant notamment une classification dialectale. Nous nous intéresserons ensuite à la situation sociolinguistique de ces parlers. Nous concluons cet exposé en soulignant l'intérêt linguistique, culturel et patrimonial des variétés croissantines de Haute-Vienne.¹

Le Croissant linguistique : brève présentation

La zone linguistique du Croissant correspond à la frange nord du Massif Central. Elle revêt sur les cartes une forme de demi-lune, d'où le terme de « Croissant », créé par le linguiste Jules Ronjat². Elle constitue une aire s'étendant sur environ 270 km d'est en ouest (du nord d'Angoulême jusqu'à la limite entre les départements de l'Allier et de la Loire), et sur 10 à 40 km du nord au sud (cf. Fig. 1). Elle s'étale sur sept départements : Charente (ouest du Confolentais), sud-est de la Vienne, sud de l'Indre, nord de la Haute-Vienne (au nord de la Gartempe), tiers nord de la Creuse, tiers sud de l'Allier et extrême nord du Puy-de-Dôme.

1 Ce travail s'insère dans le projet « Oc/Oïl : textes, identité et contact de langues aux confins gallo-romans », financé par le dispositif Émergence(s) de la Ville de Paris, le projet « Triroman : aux confins de l'occitan, des langues d'oïl et du Croissant », financé par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF, Ministère de la Culture), ainsi que l'Opération VC2 - « Au cœur de la Gallo-Romania : caractérisation linguistique et environnementale d'une aire de transition » (Labex EFL, Axe 3). Il contribue à l'IdEx Université de Paris - ANR-18-IDEX-0001.

2 RONJAT Jules, *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*, Mâcon, Protat, 1913.

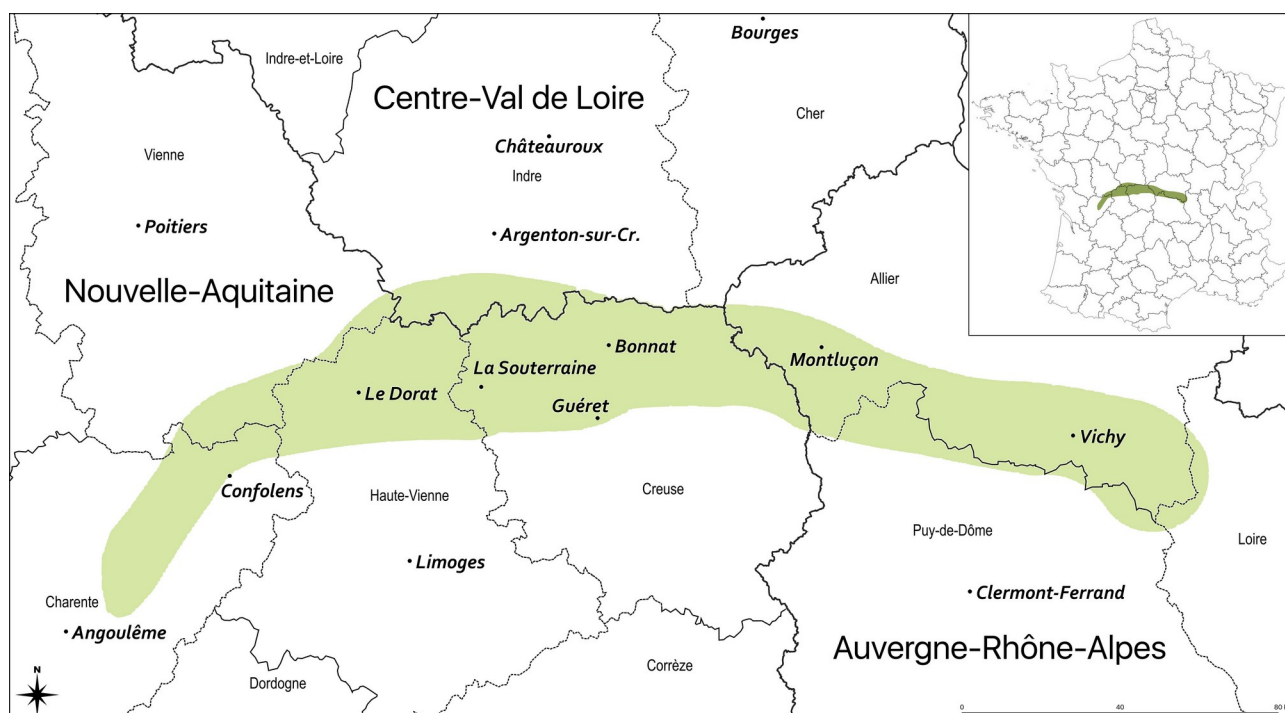


Fig. 1 : Aire des parlers du Croissant (Guylaine Brun-Trigaud)

Le Croissant représente, au sein des langues gallo-romanes, la zone de transition. Ainsi, on y pratique traditionnellement des parlers présentant simultanément des traits typiques des variétés d’oc (occitan limousin, occitan auvergnat), d’oïl (français, poitevin-saintongeais, berrichon, bourbonnais d’oïl) et du francoprovençal (pour la partie la plus orientale).

On peut distinguer deux grandes variantes linguistiques au sein du Croissant. Les variétés parlées au nord-est de la Creuse, dans l’Allier et le Puy-de-Dôme sont appelées « bourbonnais d’oc » ou « arverno-bourbonnais », en référence à l’ancien duché de Bourbon. Les variétés parlées au nord-ouest de la Creuse, en Indre, Haute-Vienne, Vienne et Charente sont généralement appelées « marchois », en référence à l’ancien comté de la Marche.

La Basse-Marche et les parlers marchois

Le Comté de la Marche est une ancienne province de France, supprimée après la Révolution. La Marche était située entre le Limousin (au sud), le Poitou (à l’ouest), le Berry (au nord) et l’Auvergne (à l’est). Au sein de la Marche, on distinguait la Haute-Marche, correspondant à la majeure partie de l’actuel département de la Creuse, et la Basse-Marche, correspondant à la moitié nord de la Haute-Vienne, à l’extrême-sud de l’Indre, à quelques communes du sud-est de la Vienne et à la moitié ouest du Confolentais (cf. Fig. 2). Plus précisément, la Basse-Marche, dont font partie toutes les localités croissantophones de Haute-Vienne, était délimitée par les communes de Arnac-la-Poste (Haute-Vienne), Saint-Léonard-de-Noblat (Haute-Vienne), Ambazac (Haute-Vienne), Confolens (Charente), Availles-Limouzine (Vienne), Coulonges (Vienne)³ et Prissac (Indre).

3 Sur la carte, Coulonges est indiquée comme étant dans le Croissant, ce qui est cohérent avec les données disponibles sur cette commune. Néanmoins, des enquêtes récentes tendent à montrer que la commune est aujourd’hui en zone d’oïl.

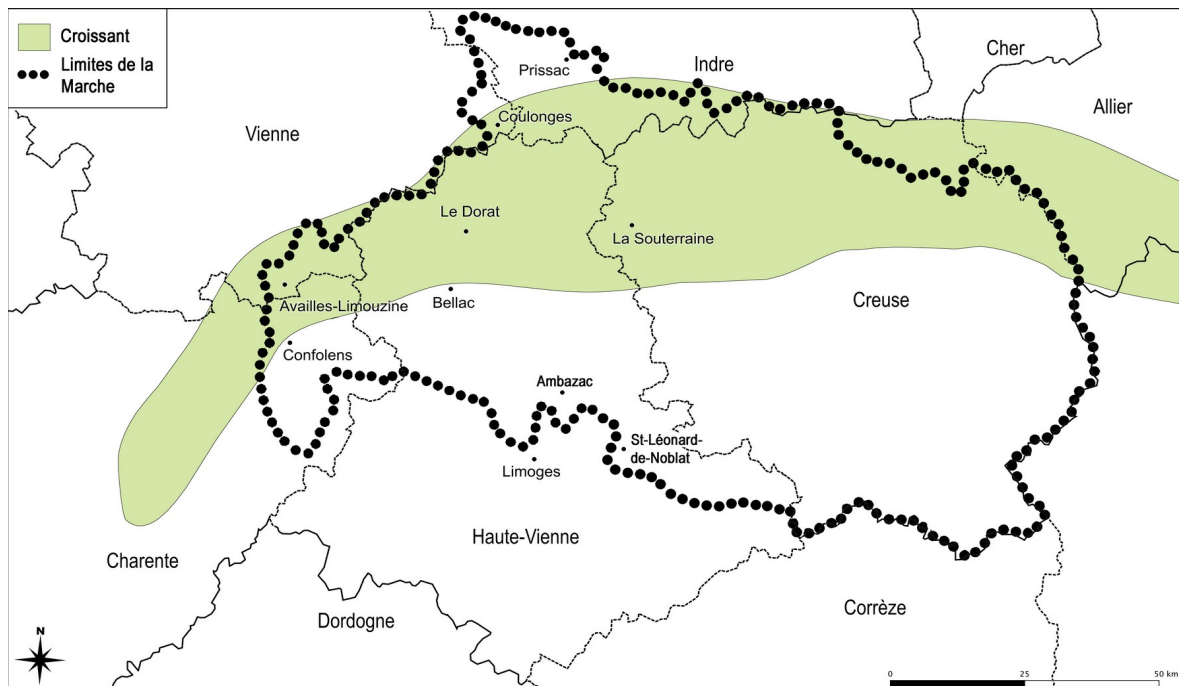


Fig. 2 : Localisation de la Marche et du Croissant (Guylaine Brun-Trigaud)

De fait, l'aire linguistique des variétés marchaises de Haute-Vienne ne correspond qu'à une partie du territoire de la Basse-Marche. En effet, cette province s'étendait beaucoup plus au sud, englobant des communes clairement situées dans l'aire linguistique occitane limousine comme Saint-Léonard-de-Noblat, Ambazac ou Confolens. Elle s'étendait également plus à l'est et plus au nord.⁴

Le Croissant en Haute-Vienne est constitué de trente communes actuelles : Arnac-la-Poste, Azat-le-Ris, La Bazeuge, La Croix-sur-Gartempe, Cromac, Dinsac, Dompierre-les-Églises, Le Dorat, Droux, Les Grands-Chézeaux, Jouac, Lussac-les-Églises, Magnac-Laval, Mailhac-sur-Benaize, Oradour-Saint-Genest, Saint-Amand-Magnazeix, Saint-Bonnet-de-Bellac, Saint-Georges-les-Landes, Saint-Hilaire-la-Treille, Saint-Léger-Magnazeix, Saint-Martial-sur-Isop, Saint-Martin-le-Mault, Saint-Ouen-sur-Gartempe, Saint-Sornin-la-Marche, Saint-Sornin-Leulac (comprenant l'ancienne commune de Saint-Priest-le-Betoux fusionnée en 1973), Saint-Sulpice-les-Feuilles, Tersannes, Val-d'Oire-et-Gartempe (commune nouvelle issue de la fusion en 2019 des anciennes communes de Bussière-Poitevine, Darnac, Saint-Barbant et Thiat), Verneuil-Moustiers et Villefavard. Il est possible que certaines des plus méridionales de ces communes soient partiellement occitanophones, tout comme il est possible que certaines communes limitrophes (comme Châteauponsac ou Peyrat-de-Bellac) soient partiellement croissantophones. Nous n'avons pas de données suffisamment précises à ce propos.

Estimation du nombre de locuteurs

Il est aujourd'hui impossible de connaître avec certitude le nombre exact de locuteurs de parler du Croissant en Haute-Vienne. Seule une enquête détaillée permettrait de le déterminer. Nous pouvons néanmoins en proposer une estimation. En nous appuyant sur les données de l'INSEE, nous pouvons supposer que tous les habitants de plus de 75 ans des communes listées plus haut sont locuteurs à différents degrés de parler croissantins. Cela est évidemment une approximation. En effet, certains habitants de plus de 75 ans ne sont pas locuteurs (notamment les retraités britanniques⁵ et les néo-ruraux), et certains habitants de moins de 75 ans le sont. Par

4 Notons qu'une communauté de communes, qui s'étend sur une grande partie de la Basse-Marche historique, a choisi un nom faisant référence à l'ancienne province : la *Communauté de communes Haut-Limousin en Marche*.

5 La région attire, depuis la fin des années 1990, de nombreux Britanniques venus y passer leur retraite.

ailleurs, des locuteurs des variétés marchaises de Haute-Vienne vivent également dans plusieurs communes limitrophes, voire dans d'autres régions de France. Ainsi, Bellac, sous-préfecture de plus de 3000 habitants, située immédiatement au sud de la limite du Croissant, attire de nombreux habitants du Croissant. Il en va de même, dans une moindre mesure, pour Le Dorat, qui peut attirer des personnes issues des aires occitane ou poitevine⁶. Néanmoins, notre estimation permet de donner un ordre de grandeur.

L'aire recouverte par les parlers du Croissant en Haute-Vienne est aujourd'hui peu peuplée et sa densité de population est également réduite. En effet, en 2019 (Tableau 1), on comptait dans la partie croissantine de la Haute-Vienne 14 192 habitants pour une superficie d'environ 945,23 km², soit une densité de 15 habitants / km² (c'est-à-dire moins d'un cinquième de la densité de population du département).⁷ Selon l'INSEE, 2 625 de ces habitants, soit 18,5 % de la population totale, avaient alors plus de 75 ans. Ainsi, en gardant à l'esprit les difficultés inhérentes à ce type d'estimation, nous pouvons supposer qu'un maximum de 20 % des habitants du Croissant haut-viennois avaient des connaissances dans un parler du Croissant en 2019, ce qui représente environ 2 600 locuteurs potentiels. Ce nombre tend à diminuer rapidement, étant donné que, en Haute-Vienne comme ailleurs, les parlers du Croissant ne sont généralement plus transmis aux enfants depuis le milieu du XX^e siècle.

Tableau 1 - Population de l'aire du Croissant en Haute-Vienne⁸

Commune	1851	1901	1954	2019		Superficie (en km ²)
	Population totale	Population totale	Population totale	Population totale	Population +75 ans	
Arnac-la-Poste	1999	2066	1465	936	133	46,62
Azat-le-Ris	812	1080	660	246	39	56,22
La Bazeuge	512	453	309	147	16	10,19
La Croix-sur-Gartempe	896	647	315	180	32	12,74
Cromac	1076	941	530	244	40	24,15
Dinsac	506	515	360	275	27	19,43
Dompierre-les-Églises	1730	1296	863	369	78	30,62
Le Dorat	2817	2761	2618	1586	447	23,77
Droux	1418	1323	814	346	59	23,98
Les Grands-Chézeaux	589	596	401	246	42	13,51
Jouac	582	659	409	179	27	20,31
Lussac-les-Églises	1701	1651	1021	488	95	41,02
Magnac-Laval	3516	3755	2668	1711	413	72,22
Mailhac-sur-Benaize	829	722	454	265	27	21,20
Oradour-Saint-Genest	1190	1260	739	329	67	37,90
Saint-Amand-Magnazeix	1371	1428	833	496	59	30,71
Saint-Bonnet-de-Bellac	1653	1506	870	460	70	34,51
Saint-Georges-les-Landes	823	658	452	237	30	16,21
Saint-Hilaire-la-Treille	1158	1112	761	374	55	29,14

6 Notamment des retraités ; près d'un tiers des dorachons ont plus de 75 ans.

7 Notons également que la partie croissantine de la Haute-Vienne représente 17 % de la superficie totale du département, mais ne représente que 3,8 % de sa population.

8 Les données concernant le département et les données de 2019 concernant les communes sont issues du site de l'INSEE (<https://www.insee.fr>). Les données plus anciennes concernant les communes sont issues de la base Cassini de l'EHESS (<http://cassini.ehess.fr>) (sites consultés le 02/06/2023).

Saint-Léger-Magnazeix	1789	1869	1113	495	78	55,71	
Saint-Martial-sur-Isop	623	633	431	140	13	23,44	
Saint-Martin-le-Mault	500	443	253	137	20	12,50	
Saint-Ouen-sur-Gartempe	584	586	390	216	17	22,12	
Saint-Sornin-la-Marche	1086	855	508	241	28	24,39	
Saint-Sornin-Leulac	1303	1228	752	577	91	32,28	
<i>Saint-Priest-le-Betoux</i>	249	229	146				
Saint-Sulpice-les-Feuilles	1947	1997	1450	1203	237	35,63	
Tersannes	452	474	357	135	17	24,64	
Val-d'Oire-et-Gartempe	<i>Bussière-Poitevine</i>	2235	2465	1564	1646	324	41,71
	<i>Darnac</i>	2246	1412	809			25,93
	<i>Saint-Barbant</i>	1314	1356	835			42,47
	<i>Thiat</i>	730 ⁹	761	406			11,35
Verneuil-Moustiers	479	547	342	129	20	19,39	
Villefavard	612	523	327	159	24	9,22	
TOTAL	41 327	39 807	26 225	14 192	2 625	945,23	
Haute-Vienne	319 379	381 753	324 429	372 359	44 851	5 520	
% aire croissantophone	12,9 %	10,4 %	8,1 %	3,8 %	5,9 %	17,1 %	

Le nombre et la proportions de locuteurs des parlers du Croissant étaient bien plus élevés par le passé. Ainsi, on recensait environ 40 000 habitants dans la partie croissantine de la Haute-Vienne en 1851 et en 1901. L'immense majorité de cette population était croissantophones (plus de 90%) puisqu'au début du XX^e siècle, seuls quelques notables (médecins, instituteurs...) devaient parler le français dans le cadre familial. On peut donc raisonnablement penser que, au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, époque où la population rurale a atteint son maximum démographique en Haute-Vienne, près de 40 000 personnes utilisaient au quotidien un parler du Croissant dans ce département.

On notera également que le nombre d'habitants du Croissant haut-viennois a fortement décliné entre 1901 et 2019. En effet, l'économie des communes de cette partie de la Haute-Vienne reposait essentiellement sur l'agriculture (notamment l'élevage) et l'exode rural est donc la première cause de ce recul démographique. La population de l'ensemble de la Haute-Vienne, qui avait décliné jusque dans les années 1950, a augmenté par la suite, se stabilisant vers 370 000 habitants. Néanmoins, la présence de la métropole de Limoges, bassin d'emplois relativement attractif dans cette partie de la France, donne une image biaisée de l'évolution démographique de l'ensemble du département.

État de l'art

Comme pour la plupart des parlers du Croissant, les parlers marchois de Haute-Vienne ont fait l'objet de relativement peu d'études. Le plus ancien travail est l'enquête menée par les linguistes Charles de Tourtoulon et Octavien Bringuier¹⁰. Ils divisent le marchois en variétés qu'ils nomment A et B, chacune étant divisée en sous-variétés A1, A2, A3, B1 et B2. La variété A1 est la plus proche de l'oc et la variété B2 la plus proche de l'oïl. Ce découpage a été élaboré sur des critères linguistiques (liste de caractéristiques grammaticales) et, malgré l'ancienneté des enquêtes menées par ces auteurs, il reste encore pertinent aujourd'hui. On constate que toutes les variétés sont

⁹ N'ayant pas de données pour Thiat en 1851, nous indiquons les données de 1861.

¹⁰ TOURTOULON Charles & BRINGUIER Octavien, *Étude sur la limite géographique de la langue d'oc et de la langue d'oïl*, Paris, Imprimerie Nationale, 1876.

représentées en Haute-Vienne (cf. Fig. 3). Néanmoins, la variété A3 semble limitée à quelques hameaux à l'est du bourg de Saint-Sulpice-les-Feuilles.

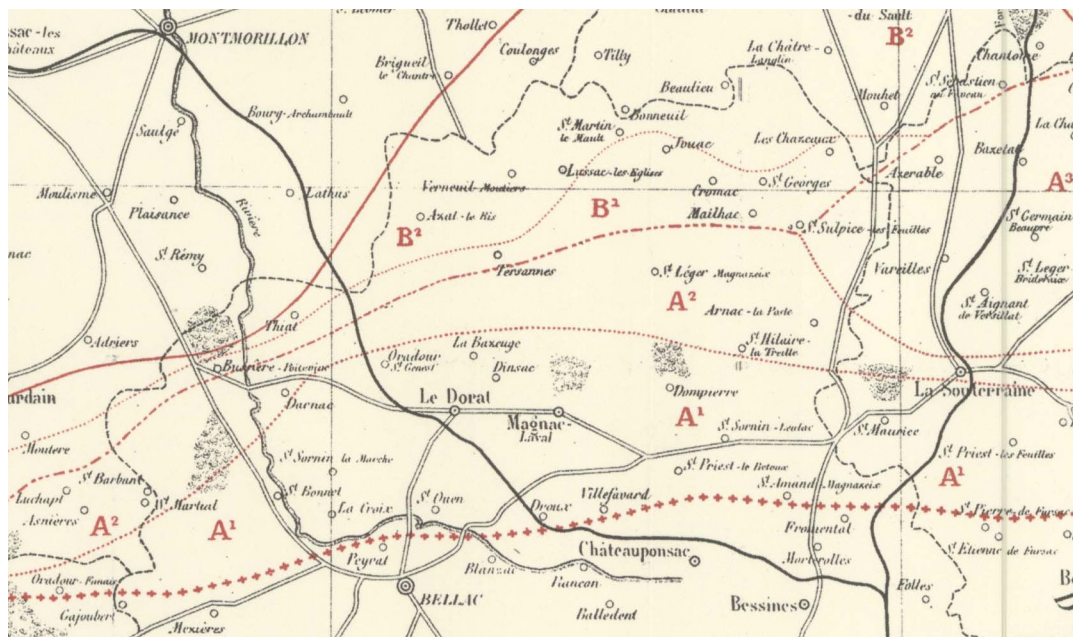


Fig. 3 : Les parlers marchois en Haute-Vienne
Extrait de la carte de Tourtoulon & Bringuier (1876)

Plus d'un siècle plus tard, les premiers travaux consacrés spécifiquement aux parlers marchois de Haute-Vienne ont été publiés. Il s'agit de ceux de France Lagueunière, et notamment de sa thèse de doctorat¹¹, vaste étude de phonétique historique et de phonologie consacrée aux parlers de l'arrondissement de Bellac. Ce travail confirme, peu ou prou, les limites du Croissant en Haute-Vienne, notamment la limite sud (entre marchois et occitan limousin) et, dans une moindre mesure, la limite interne entre les variétés A et B.

Durant la même période, Yves Lavalade publie un ouvrage consacré à la conjugaison en occitan limousin, dont la quatrième partie est consacrée aux parlers de la Basse-Marche¹². Y est décrite la conjugaison des parlers de trois communes situées au nord du Dorat : Dinsac, Oradour-Saint-Genest et Azat-le-Ris.

Une décennie plus tard, en 1999, une équipe d'étudiants de l'Université de Caen - Basse-Normandie, dirigée par Nicolas Quint, a mené des enquêtes dans plusieurs communes de Haute-Vienne, notamment Bussière-Poitevine, Droux, Lussac-les-Églises et Saint-Sornin-Leulac.

Le renouveau des études sur ces parlers a lieu dans la décennie 2010. Michel Dupeux, universitaire retraité originaire de la Basse-Marche, publie en 2013 la première édition d'une grammaire de son parler d'héritage¹³, en s'entretenant avec des locuteurs des communes de Saint-Hilaire-la-Treille, Saint-Léger-Magnazeix, Dompierre-les-Églises et Magnac-Laval. Par ailleurs, des chercheurs du CNRS ont mis en place, à partir de 2015, plusieurs projets de recherche consacrés aux parlers du Croissant. Concernant plus spécifiquement les parlers marchois de Haute-Vienne, ces

11 LAGUEUNIÈRE France, *Études de géographie linguistique dans l'arrondissement de Bellac (Haute-Vienne) : phonétique historique et phonologie*, thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne, 1983.

12 LAVALADE Yves, *La Conjugaison occitane (Limousin)*, Limoges, La Clau Lemosina, 1987.

13 DUPEUX Michel, *Le patois de la Basse-Marche*, Édition de l'auteur, 2013. Trois nouvelles éditions suivront en 2013, 2014 et 2017.

études ont été menées par Maximilien Guérin¹⁴, souvent en collaboration avec Michel Dupeux¹⁵. Ces publications, ainsi que les nombreuses enquêtes qui y sont liées, concernent essentiellement les parlers du tiers sud-est de l'aire croissantine en Haute-Vienne. La partie ouest de la zone, notamment Bussière-Poitevine, est étudiée en détail par Aurélien Diéterlé. Notons également que la grammaire de Dompierre-les-Églises de Maximilien Guérin a également intégré le tapuscrit inédit de Jean Pommier, redigé en 2001 et consacré à ce même parler dont il était locuteur natif.

Les aires dialectales des parlers marchois de Haute-Vienne

Les parlers du Croissant de Haute-Vienne se répartissent en trois sous-aires dialectales (cf. Fig. 4 et 5) :

bas-marchois : situé dans la boucle de la Gartempe, dans les zones A1/A2/A3 de Tourtoulon & Bringuier (Arnac-la-Poste, La Bazeuge, La Croix-sur-Gartempe, Darnac, Dinsac, Dompierre-les-Églises, Le Dorat, Droux, Magnac-Laval, Oradour-Saint-Genest, Saint-Amand-Magnazeix, Saint-Hilaire-la-Treille, Saint-Léger-Magnazeix, Saint-Ouen-sur-Gartempe, Saint-Priest-le-Betoux, Saint-Sornin-la-Marche, Saint-Sornin-Leulac, Villefavard).

marchois septentrional : extrême nord du département, dans les zones B1/B2 de Tourtoulon & Bringuier (Azat-le-Ris, Cromac, Les Grands-Chézeaux, Jouac, Lussac-les-Églises, Mailhac-sur-Benaize, Saint-Georges-les-Landes, Saint-Martin-le-Mault, Saint-Sulpice-les-Feuilles, Tersannes, Verneuil-Moustiers).

marchois occidental : essentiellement à l'ouest de la Gartempe et au nord de la D951 (Bussière-Poitevine, Saint-Barbant, Saint-Bonnet-de-Bellac, Saint-Martial-sur-Isop, Thiat).

Ces aires ne sont pas limitées à la Haute-Vienne. Le bas-marchois est également pratiqué en Creuse (région de La Souterraine), le marchois septentrional en Indre et dans le nord-ouest de la Creuse (régions d'Azerables et de Crozant), et le marchois occidental en Vienne (région de Luchapt) et dans le nord-est de la Charente.

14 GUÉRIN Maximilien, *Grammaire du parler marchois de Dompierre-les-Églises (Haute-Vienne)*, Paris, L'Harmattan, 2019. GUÉRIN Maximilien, *Le parler marchois d'Oradour-Saint-Genest (Haute-Vienne) : Abrégé grammatical et lexique thématique*, Paris, L'Harmattan, 2020. GUÉRIN Maximilien, « La dérivation nominale en bas-marchois », dans L. ESHER, M. GUÉRIN, N. QUINT, M. RUSSO (dir.), *Le Croissant linguistique : entre oc, oil et franco-provençal - Des mots à la grammaire, des parlers aux aires*, Paris, L'Harmattan, 2021, p. 299-312.

15 GUÉRIN Maximilien & DUPEUX Michel, *Parlons bas-marchois : Une langue de transition entre oc et oil*, Paris, L'Harmattan, 2022. GUÉRIN Maximilien & DUPEUX Michel, *Mes mille premiers mots en bas-marchois*, Neckarsteinach, Tintenfaß, 2020.

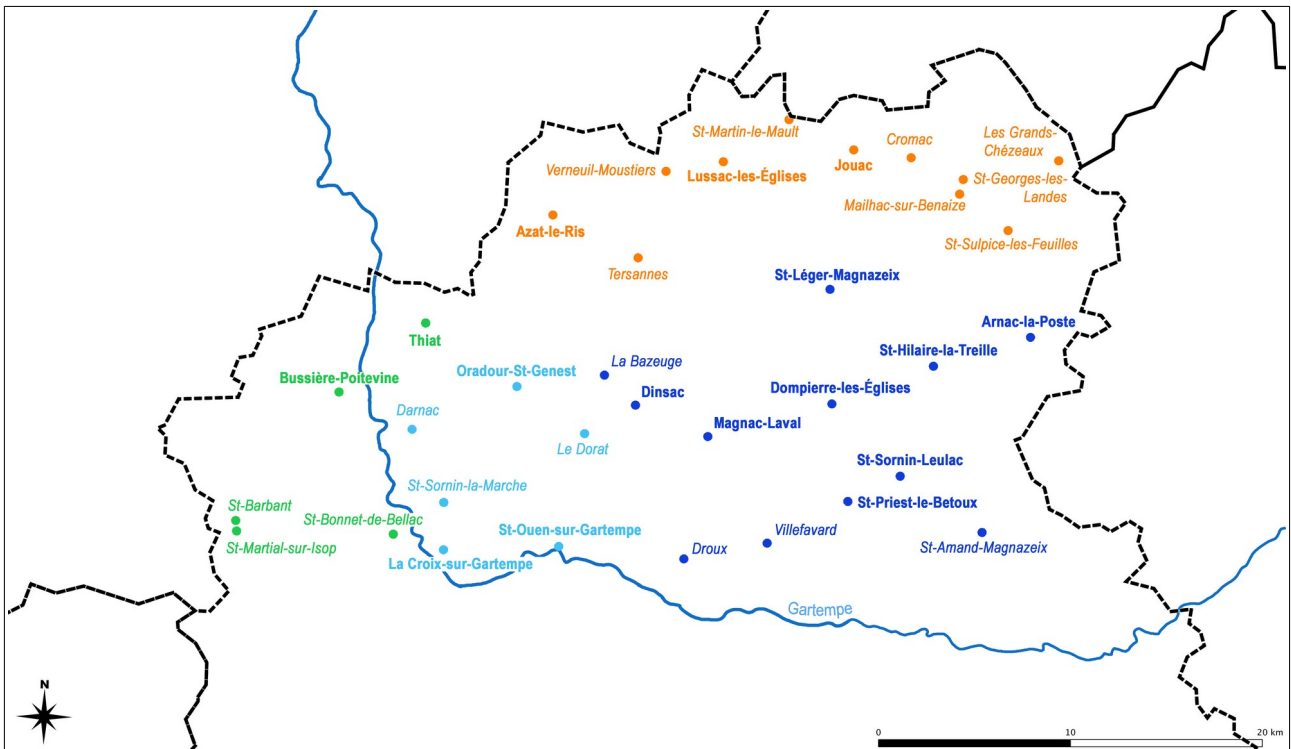


Fig. 4 : Communes des sous-aires dialectales¹⁶ (Guylaine Brun-Trigaud)

Ces trois sous-aires dialectales, malgré leurs différences, font partie de l'ensemble marchois et plus généralement croissantin, dont elles partagent les caractéristiques. Aucun trait ne caractérise le Croissant à lui seul. C'est plutôt un ensemble de traits communs qui le distingue à la fois de l'oc et de l'oïl. Parmi ces traits, nous pouvons mentionner (cf. Tableau 2) : l'accent tonique sur la dernière syllabe du mot, l'infinitif des verbes du premier groupe en *-ar* [a/a], le participe passé des verbes du premier groupe en *-at* [a] (m.)¹⁷ /-ade [ad] (f.), la présence obligatoire du pronom sujet, et un fond lexical commun.

Tableau 2 - Caractéristiques croissantines des parlers marchois de Haute-Vienne

	Français	Marchois occidental	Bas-marchois		Marchois septentrional
		Bussière-Poitevine	La Croix-sur-Gartempe	Dompierre-les-Églises	Jouac
Accent tonique	couleuvre	<i>barbote</i> [bar' bɔt]	<i>barbote</i> [bar' bɔt]	<i>barbote</i> [bar' bɔt]	<i>barbote</i> [bar' bɔt]
Infinitif (1^{er} groupe)	chanter	<i>chantar</i> [ʃãta]	<i>chantar</i> [ʃãta]	<i>chantar</i> [ʃãta]	<i>chantar</i> [ʃãta]
Participe passé (1^{er} groupe)	chanté chantée	<i>chantat</i> [ʃãta] <i>chantade</i> [ʃãtad]	<i>chantat</i> [ʃãta] <i>chantade</i> [ʃãtad]	<i>chantat</i> [ʃãta] <i>chantade</i> [ʃãtad]	<i>chantat</i> [ʃãta] <i>chantade</i> [ʃãtad]
Pro. pers. sujet	tu chantes	<i>tu chantes</i> [ty ʃãt]	<i>te chantes</i> [tə ʃãt]	<i>te chantes</i> [tə ʃãt]	<i>te chantes</i> [tə ʃãt]
Lexique	oie	<i>auche</i> [ɔʃ]	<i>auche</i> [oʃ]	<i>auche</i> [oʃ]	<i>auche</i> [ɔʃ]

Au sein de l'ensemble croissantin, les trois sous-aires dialectales mentionnées ci-dessus peuvent être distinguées par plusieurs critères (cf. Tableau 3)¹⁸.

16 Les communes dont le nom est en italique correspondent à des parlers pour lesquels nous n'avons pas de données. Leur classification a donc été établie par des déductions d'ordre géographique. Le code couleur utilisé est exposé dans la Fig. 5.

17 Abréviations : art. = article, dém. = démonstratif, dét. = déterminant, f. = féminin, m. = masculin, n/a = non attesté, part. = participe, pass. = passé, pers. = personnel, pl. = pluriel, pro. = pronom.

18 La liste n'est pas exhaustive. Les numéros mentionnés ci-dessous renvoient à ceux affectés aux critères du Tableau 3.

Les parlers marchois septentrionaux sont caractérisés par des finales *-in* et *-on* nasalisées en [ɛ̃] et [ɔ̃], alors que les autres parlers présentent des réalisations [i] et [u] (1 & 2). Ils sont également caractérisés par une absence de pluriel marqué sur les noms et les adjectifs (4 & 5), et des formes spécifiques pour l'article indéfini féminin pluriel (8), l'article défini masculin pluriel (9), le déterminant démonstratif masculin pluriel (10) et le pronom personnel tonique de 1^{re} personne du singulier (12). En outre, ils présentent une terminaison verbale en *-in* [ɛ̃] pour la 1^{re} personne du pluriel (13). Tous ces traits tendent à rapprocher ces parlers des parlers croissantins de l'Indre¹⁹.

Les parlers bas-marchois sont caractérisés par des diphtongues [aj] en position finale pour les mots dont les équivalents français finissent en *-eau*, alors que les autres parlers présentent une finale [e/ɛ] (3). Ils sont également caractérisés par un pluriel marqué sur les noms, les adjectifs (4 & 5) et les déterminants démonstratifs féminins (11), réalisé [ɑ] au féminin et [aj] au masculin. Notons que plusieurs parlers bas-marchois tendent à perdre ces marques de pluriel, notamment les parlers les plus au nord (correspondant à la zone A2 de Tourtoulon & Bringuier). En outre, ils présentent une désinence *-èv-* [ɛv] à l'imparfait, alors que les autres parlers présentent (au moins aux personnes du pluriel) une marque *-j-* [j] (13). Des trois sous-ensembles, ces parlers sont les plus similaires aux parlers occitans haut-limousins avec lesquels ils sont en contact.

Les parlers marchois occidentaux sont caractérisés par un pluriel marqué sur les noms, les adjectifs (4 & 5) et les déterminants démonstratifs (10 & 11), réalisé [e] au féminin comme au masculin. Ils sont également caractérisés par un marquage spécifique de certains pluriels masculins, notamment les participes passés (6). Dans ces formes, le singulier finit généralement par une voyelle (suivie d'une consonne étymologique muette) : *-at/-it/-ut* [a/i/y]. Le pluriel de ces formes est exprimé par une modification du timbre vocalique. Ainsi, les formes en *-at* [a] ont un pluriel en *-ats* [ɑ]. En outre, ces parlers sont caractérisés par des formes spécifiques pour l'article indéfini masculin pluriel (7), les pronoms personnels toniques de 1^{re} et 3^e personne du singulier (12), et pour la contraction *de + le* (*du*), réalisée *deu* [dø]. L'aire des parlers marchois occidentaux inclut également les parlers croissantins de la Vienne (comme le parler de Luchapt) et forme un continuum avec les parlers croissantins de Charente²⁰.

En plus de ces trois zones, nous pouvons identifier une zone intermédiaire entre le bas-marchois et le marchois occidental. Cette aire comprend des parlers partageant de nombreux traits avec le marchois occidental, mais présente aussi des caractéristiques communes avec le bas-marchois, notamment le pluriel féminin en [ɑ] (4) et surtout l'absence de marquage spécifique de certains pluriels masculins par modification du timbre vocalique (6). Ce dernier trait implique des différences notables au niveau du système vocalique. C'est pour cette raison que nous faisons le choix de considérer que cette aire de transition appartient plutôt au sous-ensemble bas-marchois.

Tableau 3 - Distinctions des trois sous-aires dialectales

		Français	Marchois occidental	Bas-marchois		Marchois septentrional
			Bussière-Poitevine	La Croix-sur-Gartempe	Dompierre-les-Églises	Lussac-les-Églises
1	-on final	mouton	<i>mauton</i> [mɔtu]	<i>mauton</i> [motu]	<i>mauton</i> [motu]	<i>mouton</i> [mutɔ̃]
2	-in final	chemin	<i>ch'min</i> [ʃmi]	<i>ch'min</i> [ʃmi]	<i>ch'min</i> [ʃmi]	<i>ch'min</i> [ʃmɛ̃]
3	-eau final	oiseau	ausèl [ɔzɛ]	ausêl [ozaj] ausél [oze]	ausêl [ozaj]	ausèl [oze]
4	Pluriel féminin	femmes	femnés [fãne]	femnas [fãna]	femn(a)s [fãn(a)]	femèles [fəmɛl]

19 QUINT Nicolas, GUÉRIN Maximilien & BRUN-TRIGAUD Guylaine, « Les parlers croissantins d'Indre : un patrimoine linguistique original et méconnu », *Revue de l'Académie du Centre*, sous presse.

20 QUINT Nicolas, « Le parler traditionnel de Saint-Amant-de-Boixe et l'extrémité occidentale du Croissant », *Jadis* 20, p. 92-104, 2021 ; *Jadis* 21, p. 88-96, 2022.

5	Pluriel masculin	hommes	omés [ume]	òmés [ɔme]	òm(ê)s [ɔm(aj)]	omes [um]
6	Part. pass. m. pl.	mariés	maridats [maridɑ]	maridats [marida]	maridats [marida]	n/a
7	Art. indéf. m. pl.	des (chiens)	deus [dø]	daus [do]	daus [do]	daus [do]
8	Art. indéf. f. pl.	des (vaches)	d'las [dla]	d'las [dla]	d'las [dla]	das [da]
9	Art. déf. m. pl.	les (chiens)	los [lu]	los [lu]	los [lu]	lòs [lo]
10	Dét. dém. m. pl.	ces (chiens)	quilhs [ki]	quilhs [ki]	quilhs [ki]	qualés [kale]
11	Dét. dém. f. pl.	ces (vaches)	quélés [kele]	quèlas [kelɑ]	quèlas [kelɑ]	qualés [kale]
12	Pro. pers. tonique	moi	mé [me]	me [mø]	me [mø]	min [mɛ̃]
		lui	li [li]	li [li]	lu [ly]	lu [ly]
13	Imparfait	(nous) chantions	chantiam [ʃãtjã]	chantaviam [ʃãtavjã]	chantèvam [ʃãtevã]	chantyim [ʃãtjɛ̃]
		(nous) vendions	vendiam [vãdjã]	vendiam [vãdjã]	vendèvam [vãdevã]	*vendyim [vãdjɛ̃]

Le découpage en trois sous-aires dialectales que nous proposons ici est cohérent avec les données issues de travaux plus anciens. Ainsi, la limite entre bas-marchois et marchois septentrional est peu ou prou la limite entre les parlers A et B identifiée par Tourtoulon & Bringuier. La limite que nous avons identifiée entre bas-marchois et marchois occidental correspond pour l'essentiel au faisceau d'isoglosses identifié par Lagueunière dans son étude de phonétique historique et de phonologie. Ce faisceau étant plutôt lâche, le cœur de cet enchevêtrement d'isoglosses correspond assez bien à la zone intermédiaire entre le bas-marchois et le marchois occidental que nous avons identifiée. Ces trois sous-aires dialectales ont également été identifiées, à plus grande échelle, via une étude comparée de la flexion verbale²¹.

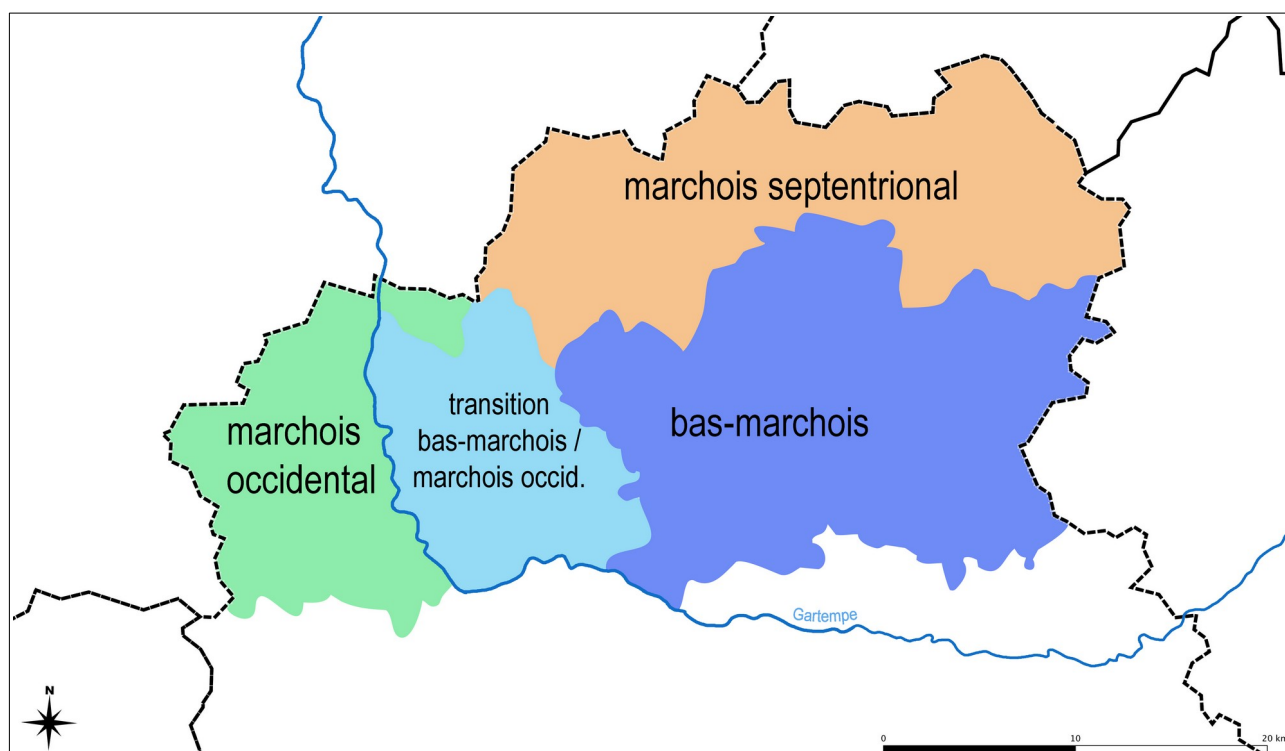


Fig. 5 : Les sous-aires dialectales du Croissant en Haute-Vienne (Guylaine Brun-Trigaud)

21 GUÉRIN Maximilien, ESHER Louise, LÉONARD Jean-Léo & LOISEAU Sylvain, « Comparing inflectional structure across a dialect group: verb morphology in the ‘Croissant linguistique’ », *Revue Roumaine de Linguistique*, LXVI(4), p. 299-316, 2021.

Notons néanmoins que, malgré ce que ces quelques critères pourraient laisser croire, il n'y a pas de limites nettes entre les différents types de parlers marchois de Haute-Vienne. Sur le terrain, on passe d'un groupe à l'autre de manière progressive et les différences n'entravent pas (ou peu) l'intercompréhension.

Situation sociolinguistique

La situation actuelle du Croissant en Haute-Vienne découle en grande partie des évolutions sociales et politiques ayant commencé dans la seconde moitié du XX^e siècle, mais dont les bases se sont progressivement mises en place depuis le XIX^e siècle.²²

En Haute-Vienne, presque tous les hommes locuteurs du marchois sont très probablement bilingues depuis le XVIII^e siècle. En effet, la polyculture et l'élevage étant incapables d'assurer à elles-seules la subsistance d'une population de plus en plus importante, une majorité des jeunes hommes devaient partir une grande partie de l'année pour travailler comme maçons ou paveurs dans les grandes villes de France²³ : ce sont les maçons chers au creusois Martin Nadaud²⁴ et les « Paveurs de la Basse-Marche » dont parle Colette Marsaud dans ses ouvrages²⁵. Ces migrants séjournaient donc régulièrement dans des villes où le français était l'unique langue de communication. Après un temps d'adaptation forcée, tous devenaient bilingues et ramenaient ensuite la pratique du français dans leur région d'origine.

Néanmoins, sur place, les femmes continuaient à ne guère parler que le marchois et à le transmettre à leurs enfants ; il est ainsi resté la langue du quotidien jusqu'au milieu du XX^e siècle. Mais, dès le milieu du XIX^e siècle, plusieurs facteurs ont amorcé une évolution de ces pratiques linguistiques ; la Première, puis la Seconde Guerres Mondiales ont ensuite précipité les choses.

Sous la III^e République est instituée l'école publique républicaine, gratuite et obligatoire, où tous les enseignements doivent être en français. Ces réformes permettent à la majeure partie de la population d'être instruite et alphabétisée (en français), mais avec en arrière-plan une volonté affirmée et persistante de reléguer les langues régionales aux oubliettes. La majorité des locuteurs nés entre 1925 et 1945 témoignent encore qu'ils ont souvent mal vécu, sur le plan linguistique, l'entrée à l'école primaire. Si les chercheurs ont peu recensé de mesures humiliantes en Basse-Marche, il était cependant interdit aux locuteurs de parler en marchois. Ainsi, en entrant à l'école, ils et elles ont dû apprendre à lire et à écrire une langue (le français) qu'ils et elles ne parlaient pas. En conséquence, une fois adultes, la quasi-totalité a pris la décision de parler en français à ses enfants, afin que ces derniers soient francophones en arrivant à l'école et ne subissent pas ce que leurs parents avaient subi.

Après la Première, puis surtout la Seconde Guerre mondiale, l'industrialisation de la France et l'évolution des techniques agricoles ont modifié profondément et rapidement toute la structure sociale de la Basse-Marche et provoqué un très fort exode rural. Un grand nombre de communes ont vu leur population divisée par deux ou par trois entre 1945 et aujourd'hui. La mécanisation de l'agriculture, le faible développement local de l'industrie et des services ont conduit la plupart des jeunes gens à quitter la région pour chercher du travail ou prolonger leurs études ailleurs, avec un très fort impact sur le maintien de la langue : le lien avec le marchois s'est rompu. Même si certains de ces jeunes étaient locuteurs, l'absence d'occasions de pratiquer la langue a largement entravé sa transmission à la génération suivante. Pour les anciennes générations restées sur place, le problème était inverse : elles maîtrisaient presque toutes la langue, mais avaient de moins en moins de personnes à qui la transmettre.

22 Cette section reprend largement les pages 9 à 11 de l'ouvrage de GUÉRIN Maximilien & DUPEUX Michel, 2022, *op. cit.*

23 Ces migrations ont débuté à la fin du Moyen Âge mais semblent s'être intensifiées à partir du XVIII^e siècle, cf. BRELINGARD Désiré, *Histoire du Limousin et de la Marche*, Paris, PUF, 1971.

24 NADAUD Martin, *Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon*, Bourgneuf, A. Duboueix, 1895.

25 MARSAUD Colette, *Les migrants paveurs de la Basse-Marche*, Édition de l'autrice, 2021.

Le développement des médias audiovisuels a lui aussi accru la présence du français dans les foyers haut-viennois. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, le français est devenu la langue du quotidien et peu à peu, les veillées traditionnelles en marchois ont cédé la place aux soirées devant la télévision en français.

En Haute-Vienne, le marchois est aujourd'hui menacé. Comme nous l'avons évoqué plus haut, les locuteurs natifs ont presque tous plus de 70 ans, ceux âgés de 40 à 70 ans ont souvent une pratique plus limitée de la langue, et les générations suivantes sont presque toutes monolingues en français. Cette situation est très différente de celle qui prévalait avant la seconde guerre mondiale, où l'immense majorité des locuteurs était bilingue. Le marchois était alors utilisé à la maison, dans les commerces, pendant les foires, dans la rue, lors des travaux agricoles et dans la cour de récréation des écoles primaires, tandis que le français était réservé à l'église, à l'école (en classe), à la mairie ou à la poste, pour les formalités administratives. Aujourd'hui, la plupart des interactions ont lieu en français, sauf entre personnes âgées qui se connaissent bien.

Conclusion

Il existe, dans trente communes du nord de la Haute-Vienne, des parlers autochtones qui, linguistiquement, se rattachent à l'aire dite du Croissant linguistique et présentent à la fois des caractéristiques définitoires des variétés d'oc et des variétés d'oïl. Ils s'opposent ainsi aux parlers haut-viennois plus méridionaux qui se rattachent à l'occitan haut-limousin. Les parlers croissantins de Haute-Vienne se répartissent en trois sous-aires dialectales (bas-marchois, marchois occidental et marchois septentrional) présentant des différences significatives. Aujourd'hui, on peut estimer le nombre de locuteurs à environ 2 600. Néanmoins, ce nombre décroît d'année en année. Par ailleurs, les parlers croissantins de Haute-Vienne sont encore aujourd'hui très peu connus du grand public, tant au niveau départemental que régional. Ces variétés linguistiques n'en constituent pas moins une partie originale et encore largement inexplorée du patrimoine local. Nous espérons que cet article pourra contribuer à faire (re)connaître cette facette particulière de l'identité linguistique et culturelle de la Haute-Vienne.